

DISCOURS DU DIRECTEUR PAYS A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE L'ATELIER DE PRESENTATION ET DE PLANIFICATION DES ACTIVITES DU PROJET DE LUTTE CONTRE LA PROLIFERATION ET LA CIRCULATION ILLICITE DES ARMES LEGERES ET DE PETIT CALIBRE EN RCA (ALPC).

Le 30 juillet 2008

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Monsieur le Coordonnateur de la Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre pour le Désarmement et la Réinsertion,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions de la République,

Distingués Invités

Chers participants,

Mesdames et Messieurs,

Le Directeur de pays du Programme des Nations pour le Développement, M. Ibrahima Djibo aurait tant souhaité prendre part personnellement à cette cérémonie. Mais sous la contrainte d'un déplacement à l'étranger, il m'a chargé de vous exprimer ses profonds regrets pour cette absence et de vous assurer de son indéfectible soutien à cette initiative gouvernementale.

C'est donc en son nom que j'ai l'honneur de prendre la parole en cette circonstance solennelle d'ouverture des travaux de présentation et de planification des activités du Projet de Réduction et de contrôle des armes légères et de petit calibre en République Centrafricaine.

La mise en œuvre du projet de Réinsertion des ex Combattants et d'Appui aux Communautés (PRAC) au cours de la période septembre 2004 et février 2007 a posé les bases des volets d'un programme intégré visant à lutter contre la

prolifération des armes légères en République Centrafricaine. Entre autres une étude réalisée par « Small Arms Survey» en 2005 dans le cadre de ce projet, a mis en évidence que plus de 50 000 armes légères et de petit calibre circulent illégalement dans le pays. A ce sujet, il convient de dire qu'il est reconnu que la circulation illicite de ces armes figure parmi les différentes manifestations de l'insécurité et de la dégradation des indicateurs liés à la sécurité humaine.

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Monsieur le Coordonnateur de la CNPDR,

Visant à contribuer à juguler ce phénomène, le projet ALPC constitue sans nul doute une bonne opportunité pour la République Centrafricaine. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme d'action des Nations Unies issu de la Conférence Internationale sur les armes légères et de petit calibre organisée en juillet en 2001 à New York. Il est aussi en parfaite adéquation avec les priorités nationales définies dans le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP 2008-2010, pilier n° 1), dans le Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies UNDAF 2007- 2011 et dans Cadre de coopération PNUD-RCA (CPAP 2007-2011).

Le projet ALPC est conçu pour promouvoir la paix, la stabilité, la sécurité humaine et le développement socio économique dans le pays à travers l'appui aux communautés de base, aux organisations de la société civile et aux institutions nationales en aidant à créer des conditions favorables à la restitution volontaire des armes et au relèvement des communautés.

De façon spécifique, il comporte trois volets à savoir :

- i. La réduction et le contrôle des armes légères et programme de micro désarmement communautaire,
- ii. Le renforcement des capacités de la CNPDR, de la Police Nationale, des autres services de sécurité et des organisations de la société civile,
- iii. La sensibilisation du public.

Le coût total du programme qui sera présenté au cours de ces journées est estimé à près de deux millions de dollars US financé par le Gouvernement du Japon. Il est bon de rappeler qu'il a été précédé par une phase préparatoire financée par le Gouvernement de Suède pour un montant de 500 000 dollars US suite à un appel consolidé de fonds. Cette phase préparatoire a entre autres, permis l'organisation d'un atelier national sur la

prolifération des armes légères en octobre 2005 et de journées d'information et de débats citoyens en octobre 2006.

Sur un plan opérationnel, le présent programme adopte une approche multidimensionnelle et intégrée tout en veillant à impliquer de façon active les communautés de base, les institutions gouvernementales et les organisations de la société civile dans son approche. Dans cette démarche, le Projet s'évertuera entre autres à mobiliser l'ensemble des acteurs concernés et à les sensibiliser afin d'encourager les communautés à restituer les armes y compris en mettant en place des « paquets d'encouragement » comme des micro-projets ou projets de développement.

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Monsieur le Coordonnateur de la CNPDR,

Je voudrais saisir cette occasion pour saluer les nombreuses initiatives déjà prises par le Gouvernement pour promouvoir la sécurité, la paix et asseoir un développement durable en République Centrafricaine. A cet égard, je crois qu'il convient de saluer l'élaboration du DSRP 2008-2010, l'engagement du Gouvernement dans des réformes essentielles notamment la réforme du secteur de la sécurité (RSS), la préparation en cours d'un dialogue politique inclusif.

Je voudrais aussi vous confirmer la disponibilité du PNUD à œuvrer aux côtés des autres partenaires, pour accompagner le Gouvernement dans ses efforts.

Je voudrais enfin avant de terminer, inviter les participants à mettre à profit leurs expertises pour renforcer le plan d'opération du projet afin de le rendre plus cohérent et l'adapter à l'évolution du contexte.

Au nom du Programme des Nations Unies pour le Développement et en celui de son Directeur de pays, Monsieur Ibrahima Djibo, je souhaite plein succès à vos travaux et vous remercie de votre aimable attention.